

La taxe carbone financera-t-elle
le circuit F1?

C'est en effet ce qui pourrait bien advenir.

Le Conseil général prévoit, en effet, d'investir dans ce projet 80% de la taxe professionnelle qu'il perçoit en une année - soit 170 millions d'euros.

Or, le gouvernement a déjà annoncé la fin de cette taxe professionnelle payée par les entreprises aux collectivités territoriales. Et elle sera compensée en partie ... par la "Taxe carbone", à hauteur de 5 à 7 milliards d'euros.

Comment une telle absurdité peut-elle être envisagée?

Tout simplement parce que, pour certains, l'écologie n'est qu'un prétexte.

Un prétexte qui va se traduire par de nouveaux allègements de cotisations pour les plus riches au détriment de tous les autres.

Décidément l'écologie peut cacher bien des turpitudes derrière des idées généreuses que leurs promoteurs ne s'appliquent jamais à eux-mêmes.

Marc Jammet
Conseiller municipal PCF